

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Cinquantième session, siège de la FAO, Rome, 26-28 juin 2002*

## EXAMEN D'AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5

### Historique

1. La procédure unique pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés stipule que:

#### *À l'étape 5*

*L'avant-projet de norme est soumis à la Commission ou au Comité exécutif par le Secrétariat en vue de son adoption comme projet de norme. En prenant une décision à ce stade, la Commission ou le Comité exécutif doit tenir compte de toute observation qui peut lui être présentée par l'un quelconque de ses Membres au sujet des incidences que l'avant-projet de norme ou l'une de ses dispositions pourrait avoir sur ses intérêts économiques. Dans le cas des normes régionales, tous les Membres de la Commission peuvent présenter des observations, prendre part au débat et proposer des amendements, mais seule la majorité des Membres de la région ou groupe de pays concernés présents à la session peut décider de modifier ou d'adopter le projet. Lorsqu'ils prennent une décision à ce stade, les Membres de la région ou groupe de pays concernés doivent tenir compte de toute observation qui peut leur être présentée par l'un quelconque des Membres de la Commission, au sujet des incidences que l'avant-projet ou l'une de ses dispositions pourrait avoir sur ses intérêts économiques.*

### Examen d'avant-projets de normes et textes apparentés à l'étape 5

2. Le Comité exécutif est invité à envisager de faire passer les textes énumérés dans le Tableau ci-joint à l'étape 6 de la procédure unique pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés. Les observations reçues à propos de ces textes seront consignées dans un additif au présent document. Compte tenu du délai très court qui sépare les sessions de certains des comités du Codex de celle du Comité exécutif, il ne sera pas possible d'examiner certains de ces textes en fonction des observations reçues. Dans ce cas, le Comité exécutif pourra souhaiter recommander que des observations soient demandées en vue de la soumission des textes à la Commission aux étapes 5 et 8, avec omission des étapes 6 et 7.

---

**AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5**


---

<b>POINT</b>	<b>TITRE</b>	<b>COMITÉ</b>	<b>DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</b>
1.	Avant-projet de directives révisées pour l'application du système HACCP : application aux petites entreprises	CCFH	ALINORM 03/13, Annexe III
2.	Avant-projet de limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires : clembuterol, deltaméthrine, dicyclanil, acétate de melengestrol, trichlorfon (metrifonate)	CCRVDF	ALINORM 03/3, Annexe V
3.	Avant-projet de principes généraux en matière d'hygiène de la viande	CCMPH	ALINORM 03/16, Annexe II
4.	Avant-projet d'amendements à la section 3.3 "Composition" de la norme générale Codex pour le fromage	CCMMP	ALINORM 03/11, Annexe V, par. 79
5.	Avant-projet de norme Codex pour [ le lait concentré sucré avec adjonction de matières grasses végétales/mélange de lait concentré sucré et de matières grasses végétales ]	CCMMP	ALINORM 03/11, Annexe VIII, par. 111
6.	Avant-projet de norme pour le [ lait concentré écrémé avec adjonction de matières grasses végétales/mélange de lait concentré écrémé et de matières grasses végétales ]	CCMMP	ALINORM 03/11, Annexe IX, par. 111
7.	Avant-projet de norme pour le [ lait écrémé en poudre avec adjonction de matières grasses végétales/mélange de lait écrémé en poudre et de matières grasses végétales ]	CCMMP	ALINORM 03/11, Annexe X, par. 111
8.	Avant-projet d'amendements à apporter au système international de numérotation (SIN) pour les additifs alimentaires (huile minérale – SIN 905)	CCFAC	ALINORM 03/12, par. 97 et Annexe VII
9.	Avant-projet de code d'usages pour la prévention de la contamination par la patuline du jus de pomme et du jus de pomme utilisé comme ingrédient dans d'autres boissons	CCFAC	ALINORM 03/12, par. 122 et Annexe XI
10.	Avant-projet de code d'usages pour la prévention (réduction) de la contamination des céréales par les mycotoxines, y compris annexes sur l'ochratoxine A, la zearalenone, la fumonisine et le tricothecenes	CCFAC	ALINORM 03/12, par. 125 et Annexe XII
11.	Avant-projet de principes de travail pour l'analyse des risques dans le cadre du Codex Alimentarius	CCGP	ALINORM 03/33, par. 63 et Annexe II
12.	Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique: Avant-projet de libellé pour la section 5 – Critères	CCFL	ALINORM 03/22, par. 24 et Annexe II
13.	Avant-projet d'amendement aux lignes directrices concernant l'étiquetage nutritionnel	CCFL	ALINORM 03/22, par. 81 et Annexe VI

<b>POINT</b>	<b>TITRE</b>	<b>COMITÉ</b>	<b>DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</b>
14.	Avant-projet de directives concernant les allégations relatives à la santé et à la nutrition	CCFL	ALINORM 03/22, par. 91 et Annexe VII
15.	Avant-projet de LMR pour les substances suivantes: captan, chlormequat, chlorpyrifos, DDT, malathion, parathion, parathion-méthyl, pyréthrine, thiabendazole	CCPR	ALINORM 03/24, Annexe III
16.	Avant-projet de directives révisées concernant les bonnes pratiques de laboratoire en matière d'analyse de résidus de pesticides	CCPR	ALINORM 03/24, Annexe VI